

ALP a reçu une nouvelle accréditation

Sur mandat de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), la Station de recherche Agroscope Liebefeld-Posieux ALP effectue des tâches de contrôle des aliments pour animaux. Elle vient de recevoir l'accréditation ISO 17020 décernée par le Service d'accréditation suisse SAS.

La Station de recherche Agroscope Liebefeld-Posieux ALP a obtenu avec succès son accréditation ISO/CEI 17020 (1998) de type C (numéro SIS 138) pour son activité de contrôle officiel des aliments pour animaux. L'audit a eu lieu le 26 juin dernier. Il a été effectué par le Service d'accréditation suisse SAS. Seul institut à pratiquer des contrôles dans la branche des aliments pour animaux, ALP a voulu être reconnu par une accréditation pour effectuer les inspections des entreprises de production et de commercialisation ainsi que les examens des produits eux-mêmes.

Une norme pour les organismes d'inspection

L'activité de contrôle des aliments pour animaux, définie dans la Loi sur l'agriculture (LAgr), est effectuée par ALP sur mandat de l'OFAG. Grâce à la nouvelle accréditation, les tâches liées au contrôle officiel des aliments pour animaux sont réalisées sous la garantie d'une application rigoureuse

des processus. La norme ISO 17020 règle les critères de fonctionnement de différents types d'organismes procédant à des inspections.

ALP détentrice d'une certification et de deux accréditations

Cette nouvelle accréditation confirme la maîtrise d'ALP dans les prestations fournies.

L'accréditation est un moyen d'instaurer la confiance, permettant aux autorités, à l'économie ainsi qu'aux consommateurs de juger si les laboratoires d'essais, les organismes d'inspection ou de certification – qui évaluent la conformité – exécutent les tâches définies avec le haut niveau de fiabilité exigé. La démarche s'inscrit dans la ligne engagée depuis 1994 par l'accréditation des laboratoires selon la norme ISO/CEI 17025 (2005), suivie par la certification de l'ensemble de l'entreprise selon ISO 9001:2000. Le respect de ces différentes exigences démontre la volonté d'ALP d'améliorer continuellement ses prestations.

Michel Geinoz
Station de recherche Agroscope
Liebefeld-Posieux ALP
E-mail: michel.geinoz@alp.admin.ch



Données de base pour la fumure des plantes aromatiques et médicinales

- Plusieurs années d'étude en Suisse ont permis d'établir les besoins en fertilisants pour la culture des principales espèces aromatiques et médicinales.
- Enfin réunies sous forme de tableaux pratiques à consulter, les normes de fumure sont données par exemple pour le thym, l'edelweiss ou la menthe, avec des corrections en fonction du taux de matière organique, du pH du sol etc.
- Ce document de 8 pages, joliment présenté, peut être obtenu auprès de:

COMMANDE: CHF 4.-

- AMTRA, Agroscope Changins Wädenswil ACW, CP 1012, CH-1260 Nyon 1
Tél. ++41 22 363 41 52 – Fax ++41 22 363 41 55
E-mail: cathy.platiau@acw.admin.ch